

GQMNF

Groupe québécois pour
la modernisation de la norme du français

Membre du RENOVOUO [gqmnf@renouvo.org]

La nouvelle orthographe

Voici le compte rendu de la soirée d'information sur les rectifications de l'orthographe tenue le 18 mars dernier à Montréal.

Le déroulement de la soirée

Près de 125 personnes étaient présentes à cette soirée grand public organisée par le Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF). Trois communications, lesquelles sont résumées ci-après, ont été présentées, suivies d'une période de questions. Les participants avaient l'occasion de visiter, sur les lieux, une exposition d'extraits d'ouvrages de référence et de livres écrits en nouvelle orthographe.

Ceux-ci pouvaient également se procurer le *Vadémécum de l'orthographe recommandée*, une brochure de 40 pages présentant les règles de la nouvelle orthographe et l'ensemble des mots touchés par les rectifications orthographiques. Cette brochure est en vente dans tous les Renaud-Bray du Québec au modique cout de 2,50 \$, ou par commande postale en écrivant au gqmnf@renouvo.org.

Le contenu de ce document

Les pages suivantes contiennent le résumé des trois communications.

- **Les débuts du GQMNF** (par Annie Desnoyers)
- **Les avancées de la nouvelle orthographe dans la francophonie** (par Chantal Contant)
- **Les rectifications orthographiques** (par Karine Pouliot)

En annexe, vous trouverez un exemple de courriel distribué lors de la soirée d'information afin d'illustrer comment on peut indiquer à nos destinataires qu'on utilise l'orthographe recommandée.

Vous trouverez également en annexe une brève description des fondatrices du GQMNF.

L'Office québécois de la langue française (OQLF)

Une semaine après cette soirée d'information, le GQMNF a reçu un appui très positif de madame Nicole René, présidente-directrice générale de l'OQLF.

Voici un extrait de ce courriel :

« La création du Groupe québécois pour la modernisation de la norme française (GQMNF) est une initiative heureuse qui contribuera à la promotion des rectifications orthographiques. Je m'en réjouis et vous en félicite.

Pour ce qui est de la position de l'Office dans ce dossier, nous désirons confirmer à nouveau que nous sommes en faveur de la nouvelle réforme de l'orthographe telle que proposée en 1990 [...] »

Le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

Durant la période de questions, un intervenant nous a demandé de faire connaître les noms et adresse de personnes du MEQ auprès de qui chacune ou chacun pourrait, par courriel, faire pression de manière à inciter le MEQ :

- à confirmer clairement, auprès des enseignants du primaire, du secondaire et du collégial, que l'emploi des nouvelles graphies n'est pas fautif puisque ces graphies sont dans les ouvrages de référence mis à jour et qu'on les enseigne dans les universités;
- à annoncer que les consignes de correction des épreuves uniformes au secondaire tiennent compte des rectifications orthographiques, comme c'est le cas actuellement pour les épreuves uniformes du collégial;
- à intégrer la nouvelle orthographe dans les programmes du MEQ.

Voici le nom des personnes que vous pouvez contacter pour faire avancer ce dossier :

- Madame Linda Drouin (linda.drouin@meq.gouv.qc.ca), responsable des épreuves uniformes de français au secondaire;
- Madame Lise Ouellet (lise.ouellet@meq.gouv.qc.ca), responsable du programme de français.

La nouvelle orthographe, parlez-en !

Vous savez qu'il y a un manque flagrant d'information au Québec concernant la nouvelle orthographe. Comme l'objectif du GQMNF est d'informer le public, nous vous invitons à diffuser le présent document, source d'information importante sur le sujet, ou à en reproduire des extraits. Pour de plus amples renseignements sur la nouvelle orthographe, reportez-vous aussi au site officiel www.orthographe-recommandee.info et faites circuler cette adresse.

Rappelez-vous que ce sont les usagers qui font l'usage. N'hésitez donc pas à utiliser l'orthographe recommandée. Elle touche en moyenne à peine un mot par page, ce qui est loin de défigurer un texte : le but est de rendre l'orthographe plus cohérente, tout simplement.

Chantal Contant
Annie Desnoyers
Karine Pouliot
Pour le GQMNF

Les débuts du QMNF

par Annie Desnoyers

adesnoyers@renouvo.org

Au départ, c'est un constat sociolinguistique qui est à l'origine de la volonté de créer un groupe comme le QMNF : dans nos sociétés, des puristes défendent des règles hermétiques, qu'eux seuls semblent maîtriser, et condamnent le « peuple » pour tout manquement à ces règles... Les conséquences sociales de l'influence de ces puristes sont de deux ordres : des francophones ont peur de leur langue, souffrent d'une grande insécurité linguistique et pensent que la langue est un ensemble de règles mystérieuses créées par le divin; des non-francophones hésitent à se tourner vers le français comme langue seconde, pensant que cette langue est hermétique et remplie de pièges et d'exceptions. Encouragées par la volonté de faire connaître aux gens l'ouverture possible de la norme, et non seulement sa fermeture, puis de leur redonner confiance pour qu'ils puissent défendre certains de leurs emplois auparavant considérés comme des erreurs, mais maintenant approuvés par les instances compétentes, les fondatrices du QMNF ont joint leurs efforts pour créer un tel groupe.

À l'automne 2003, elles étaient en contact avec le directeur de la rédaction du site officiel www.orthographe-recommandee.info en Europe; elles ont créé par la suite le QMNF le 12 janvier 2004. L'objectif fondamental du Groupe a été défini comme suit : **diffuser au sein de la population les changements dans la norme du français approuvés par les instances francophones compétentes.** En seulement deux mois d'existence, le Groupe a déjà récolté des encouragements et des appuis de personnalités de différents domaines touchant la langue au Québec et de l'OQLF également.

Le premier mandat que s'est donné le Groupe est de faire connaître aux Québécois l'orthographe rectifiée parce qu'il existe un grand besoin d'information dans ce domaine. D'autres mandats sont envisagés : par exemple, le Groupe pourrait décider de diffuser l'information sur des mots qui étaient considérés comme des fautes jusqu'à tout récemment, mais qui sont maintenant passés dans la langue standard. Les actions futures seront choisies par les membres, qui tiendront compte du cadre de l'objectif fondamental du QMNF pour les déterminer.

Si des gens sont intéressés à adhérer à ce groupe de bénévoles pour faire connaître à leur entourage l'ouverture de la norme, ils peuvent devenir membres du QMNF à titre de participants; si d'autres appuient tout simplement cette vision d'ouverture de la norme ou veulent être tenus au courant des activités du Groupe, ils peuvent devenir membres à titre de sympathisants. Le QMNF compte actuellement 35 membres. Pour toute information : adesnoyers@renouvo.org

Les avancées de la nouvelle orthographe dans la francophonie

par Chantal Contant

ccontant@renouvo.org

Historique initial

1989-1990 : création, par le Premier ministre de France, du Conseil supérieur de la langue française (CSLF) à Paris et du comité d'experts sur les rectifications orthographiques; collaboration de l'Académie française et approbation des recommandations.

6 décembre 1990 : publication en France du rapport sur les rectifications de l'orthographe dans le *Journal officiel de la République française*.

18 janvier 1991 : avis très favorable émis par le Conseil de la langue française (CLF) du Québec, dans lequel il appuie les propositions contenues dans le rapport du CSLF de France et il en recommande l'application, à condition que les partenaires d'Europe (la France) l'appliquent aussi. Pour visualiser cet avis : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/AVIS117/A117.htm>

21 février 1991 : communiqué de presse émis par l'Office de la langue française (OLF) disant :

« L'Office est [...] favorable à l'ensemble des rectifications proposées par le Conseil supérieur de la langue française de France. En effet, la simplification des règles orthographiques aura pour résultat de faciliter l'apprentissage du français écrit aux nouvelles générations et à tous ceux qui désirent s'intégrer à la communauté francophone. En outre, les règles d'application générales permettront d'éliminer un certain nombre d'hésitations et de diminuer la dépendance à l'égard des dictionnaires usuels.

Cependant, les hésitations de certains de nos partenaires francophones nous obligent à attendre un consensus plus solide pour appliquer les stratégies d'implantation que nous avons élaborées. [...]

En attendant ce consensus, l'Office de la langue française continue de réfléchir [...].

C'était en 1991; les rectifications n'en étaient qu'à leurs débuts.

Voyons ce qui s'est fait depuis dans la francophonie.

La francophonie et la nouvelle orthographe

En France, une association existait déjà, l'AIROÉ (Association pour l'information et la recherche sur les orthographes et les systèmes d'écriture), fondée par Nina Catach, une sommité en orthographe qui a fait partie du comité d'experts du CSLF.

En Belgique, en cette année 1991, André Goosse, le successeur de Maurice Grevisse, auteur du *Bon Usage*, a fondé l'APARO (Association pour l'application des recommandations orthographiques), pour bien faire connaître les rectifications.

En Suisse, la Délégation à la langue française fut créée. Il s'agit d'un organisme consultatif (sous-commission), dont l'objectif est d'harmoniser les programmes. Après consultation auprès de tous les ministères de Cantons francophones, la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse, sur les recommandations de la Délégation à la langue française, a remis à tous les enseignants des établissements secondaires des cantons de la Suisse romande une brochure présentant les règles de l'orthographe recommandée et l'ensemble des mots touchés par les rectifications orthographiques. La circulaire (lettre officielle aux enseignants) accompagnant la brochure stipule :

« Étant donné que graphies anciennes et nouvelles coexistent déjà dans beaucoup de dictionnaires ou de grammaires de référence, aucun élève ne doit être sanctionné pour avoir utilisé l'une ou l'autre variante. »

Le ministère belge chargé de l'Éducation a suivi le mouvement en offrant à tous les enseignants belges la brochure de l'APARO. L'APARO, je vous le rappelle, avait pour président André Goosse, qui a fait partie du comité d'experts sur les rectifications en 1990 et qui était membre du Conseil supérieur de la langue française à Paris.

Le ministère de l'Éducation de Belgique a donc informé, par une lettre officielle, ses enseignants. Le Ministère précise :

« Chacun a le droit d'utiliser les différentes graphies [...] les deux orthographe auront à coexister et seront acceptées. »

À la suite de cette information, 65 000 enseignants belges ont commandé la brochure sur la nouvelle orthographe. Le monde de l'enseignement est donc très informé en Europe, comparativement au Québec, où l'information diffusée par le MEQ semble inexistante.

En Suisse, une autre association, l'Association pour la nouvelle orthographe (ANO), fut fondée en 2000.

Les trois associations de Belgique, France et Suisse se sont regroupées en 2001 sous le nom de RENOVO (Réseau pour la nouvelle orthographe du français) afin de concevoir une brochure commune. Ainsi est né le *Vadémécum de l'orthographe recommandée* (surtitre *Un millepatte sur un nénufar*), un outil fort utile pour se mettre à jour et bien connaître les rectifications orthographiques. Le contenu de cette brochure a été beaucoup véhiculé dans le domaine de l'enseignement en Europe. Mais le Québec n'était pas de la partie...

Au début de 2002 fut fondé à Paris le Groupe de modernisation de la langue. Ce groupe a été créé à l'initiative de Michèle Lenoble-Pinson, de l'APARO, et du délégué général de la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France), Bernard Cerquiglini.

Ce groupe de réflexion, dont le secrétariat est assuré par la Délégation générale, laquelle relève du ministère français de la Culture et de la Communication, a des délégués de la France, bien sûr, de la Suisse et de la Belgique, mais pas du Québec. Il s'occupe entre autres de féminisation; il a également pour mandat de bien faire connaître les rectifications orthographiques, car l'information du grand public devait être relancée. Il y avait déjà, en France, des revues pédagogiques

et des revues de linguistique qui rédigeaient avec la nouvelle orthographe, mais c'était encore trop peu connu.

Pour diffuser adéquatement l'information, ce groupe a mis en place le site officiel www.orthographe-recommandee.info. Ce site extraordinaire contient toute l'information pertinente. Il contient notamment un miniguide et un résumé des rectifications, et il donne tous les détails s'y rattachant.

De plus, la rédaction de ce site a pour mandat de donner un label (sceau) de qualité aux logiciels qui se mettent à jour en nouvelle orthographe. Une équipe de testeurs évaluent et testent les logiciels qui se modernisent. Ce fut le cas d'*Antidote Prisme*, correcteur produit au Québec, qui s'est mis à la nouvelle orthographe en 2003. Il a reçu le label de qualité. Ce fut le cas aussi de *ProLexis*, un correcteur utilisé surtout par les maisons d'édition et de la presse en France.

Pour répondre au besoin d'information, une campagne de communication sera lancée au début d'avril 2004 à travers la francophonie par le directeur de publication du site officiel www.orthographe-recommandee.info, M. Romain Muller, auprès des groupes cibles suivants : correcteurs, traducteurs, presse et édition, médias audiovisuels, responsables des sous-titrages, publicitaires, grandes entreprises. Un document d'information de douze pages (miniguide, conseils, information) est téléchargeable à www.orthographe-recommandee.info/guide-pros3.pdf.

Et le Québec ?

Les responsables de la rédaction du site www.orthographe-recommandee.info voulaient savoir ce qui se faisait au Québec. Ils m'ont notamment contactée pour connaître la position de l'équipe d'enseignement en grammaire du français écrit de l'UQAM, dont je fais partie. Je leur ai dit qu'on enseignait les rectifications orthographiques, que les graphies traditionnelles et nouvelles étaient toutes deux acceptées, bien sûr, puisqu'elles figurent dans de plus en plus d'ouvrages de référence mis à jour et qu'elles sont recommandées par des instances francophones compétentes.

Quand j'ai pris connaissance de toute l'évolution du dossier en Europe, j'ai décidé de m'impliquer bénévolement. J'ai fondé avec Annie Desnoyers et Karine Pouliot le GQMNf afin que nous puissions faire notre part au Québec. Nous avons pu obtenir la brochure *Vadémécum de l'orthographe recommandée* pour le Québec afin d'informer le public et les enseignants d'ici.

Le département de linguistique et de didactique des langues a informé le personnel de l'UQAM et les étudiants de l'arrivée de cette brochure en territoire québécois. Grâce à un kiosque d'information sur la place publique, 2000 brochures ont été vendues en moins de trois jours ! Ce fut un succès monstre : le besoin d'information et l'intérêt sont au rendez-vous.

Les classes de grammaire et de didactique à l'UQAM ont demandé qu'on visite leurs étudiants, l'Université de Montréal et certains cégeps vont tenir d'autres kiosques d'information du même genre, les médias ont diffusé la nouvelle (sans même qu'on le leur demande).

L'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) a invité le GQMNF à présenter un atelier sur les rectifications orthographiques à son prochain congrès. Une invitation nous est également parvenue du Centre collégial de développement du matériel didactique (CCDMD) pour que le GQMNF fasse une présentation à l'InterCAF, le colloque regroupant les Centres d'aide en français de tous les cégeps du Québec. La demande d'information est très forte.

Nous avons signifié notre existence aux gens de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et du Conseil supérieur de la langue française du Québec (CSLF). Certains d'entre eux ont assisté à la soirée du 18 mars et j'ai reçu plusieurs courriels positifs de l'OQLF. On nous dit entre autres :

« Le regroupement en association pour faire la promotion dans notre collectivité d'un contenu linguistique aussi spécifique que celui des rectifications de l'orthographe démontre un intérêt remarquable pour notre système d'écriture que nous ne saurions qu'accueillir favorablement.

[...] Les organismes responsables de la politique linguistique québécoise, en lien avec leurs homologues de la francophonie, se penchent en ce moment sur la question de la norme orthographique.»

En effet, les organismes francophones se sont donné le mandat de faire le bilan de l'implantation des rectifications dans leurs pays respectifs.

Que se passe-t-il dans l'enseignement au Québec ?

UQAM : les deux orthographe (traditionnelle et nouvelle) sont enseignées au département de linguistique et de didactique des langues depuis quelques années. L'équipe de grammaire du français écrit distribue à tous ses étudiants un document présentant les rectifications. Dans l'équipe qui enseigne la grammaire du français écrit aux futurs enseignants, la majorité du personnel enseignant écrit ses notes de cours distribuées aux étudiants en orthographe recommandée.

Université de Montréal : les consignes de correction en formation des maîtres (faculté d'Éducation) sont les suivantes : ne jamais pénaliser pour les graphies nouvelles.

Service d'évaluation linguistique (SEL) de la Téléuq, utilisé par les commissions scolaires pour évaluer les futurs enseignants : la correction et les versions de tests ont été changées récemment afin de tenir compte de la nouvelle orthographe.

Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) : les consignes de correction pour l'épreuve uniforme obligatoire du collégial spécifient depuis plusieurs années que les nouvelles graphies ne constituent pas des fautes. Pour l'épreuve uniforme au secondaire, il semble que ces directives n'existent pas, ce qui crée une incohérence au sein du MEQ et contredit l'enseignement universitaire, qui pourtant évolue avec les ouvrages de référence notoires mis à jour. J'ai tenté de nombreuses reprises de joindre les personnes responsables au MEQ, mais mes appels et mes lettres demeurent désespérément sans réponse depuis des mois.

Ouvrages de référence mis à jour

Beaucoup d'ouvrages de référence reconnus se sont mis à jour et mentionnent les rectifications :

- *Le Bon Usage* (1993) et la *Nouvelle grammaire française* (1995), de Grevisse-Goosse;
- *Le français correct*, de Grevisse et Lenoble-Pinson (1998);
- le *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, de Hanse (1994);
- le *Bescherelle*, depuis 1998;
- le *Dictionnaire de l'Académie française*, qui intègre toutes les nouvelles graphies depuis sa dernière édition (1992);
- le *Dictionnaire Hachette*, refonte effectuée en 2002 pour intégrer toutes les rectifications;
- la *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, de Suzanne-G. Chartrand et coll. (1999);
- la *Grammaire du français actuel*, de Michel Théoret et André Mareuil (1991) ;
- le logiciel (correcteur et dictionnaire) *Antidote Prisme* (2003);
- le logiciel (correcteur et dictionnaire) *ProLexis* (2003);
- l'OQLF nous apprend que la nouvelle édition du *Français au bureau*, prévue pour 2005, fera état de la nouvelle orthographe et que les nouvelles fiches terminologiques du *Grand dictionnaire terminologique* contiendront, entre autres, les nouvelles graphies.
- etc.

Conclusion

Force est de constater que les choses ont beaucoup bougé ces dernières années, particulièrement dans la mise à jour des ouvrages de référence et dans le reste de la francophonie, notamment dans l'enseignement.

Les usagers de la langue vont se servir maintenant de plus en plus de la nouvelle orthographe dans leurs écrits.

Savez-vous que près d'un tiers des mots touchés par la nouvelle orthographe existaient déjà en 1990 dans un ou l'autre des dictionnaires? Les rectifications apportent une harmonisation qui assure une cohérence plus grande dans l'orthographe des mots, et une cohérence aussi d'un dictionnaire à l'autre : c'était parfois le désordre, particulièrement pour les mots composés.

Lorsque vous rédigez, consultez le *Vadémécum de l'orthographe recommandée* en cas de doute, ou utilisez un correcteur comme *Antidote Prisme*.

Nous ne sommes plus à l'heure des débats, mais bien de la mise en application, puisque tant d'ouvrages reconnus se sont mis à jour depuis. Mais si ça vous fait quelque chose émotivement de ne plus mettre, par exemple, d'accent circonflexe sur des mots comme *connait* ou *connaitrait*, eh bien, conservez-le !

Mais ne refusez à personne son droit d'utiliser les graphies nouvelles, particulièrement aux nouvelles générations.

Les rectifications orthographiques

par Karine Pouliot

kpouliot@renouvo.org

Le changement est inhérent à la langue, [...] le changement est la vie (André Goosse, 1999)

En 1989, le Premier ministre français Michel Rocard a créé un Conseil supérieur de la langue française. Ce dernier, ayant pour mandat de « veiller [...] sur le destin et la qualité du français »¹, devait proposer non pas une réforme de l'orthographe, mais une série de rectifications respectant le système orthographique du français. Le comité d'experts siégeant au Conseil a donc déposé un rapport, publié le 6 décembre 1990 dans le *Journal officiel de la République française*, qui présente des rectifications touchant cinq grands points ainsi qu'un certain nombre d'anomalies particulières. Ces rectifications modérées touchent environ deux-mille mots de la langue. Elles ont été approuvées par l'Académie française ainsi que par les instances francophones compétentes telles le Conseil de la langue française de la Belgique et du Québec.

Les cinq aspects touchés par les rectifications (usage du trait d'union dans les numéraux composés; traitement des noms composés; usage des accents circonflexe, grave et aigu; orthographe des noms étrangers; invariabilité du participe passé *laissé* suivi d'un infinitif) sont illustrés dans les dix nouvelles règles orthographiques présentées ci-après. Les graphies rectifiées découlant de l'application de ces nouvelles règles sont intégrées graduellement dans les ouvrages de référence et cohabitent avec les graphies traditionnelles, **aucune de ces deux orthographes ne pouvant être tenue pour fautive.**

¹ André Goosse, dans Maurice Grevisse et André Goosse, *Le bon usage* (1993), Paris, Duculot, 13^e éd., p. 94.

Les **10 nouvelles règles orthographiques**, d'après www.orthographe-recommandee.info.

1 Les numéraux composés sont tous reliés par des traits d'union.

TRAIT D'UNION

Les deux orthographes :

- **traditionnelle** : *quarante et un tiers* (40 + 1/3) *cent quarante et un*
quarante et un tiers (41/3) *cent quarante-deux*
- **nouvelle** : *quarante et un tiers* (40 + 1/3) *cent-quarante-et-un*
quarante-et-un tiers (41/3) *cent-quarante-deux*

2 Le second élément du nom composé du type *verbe + nom* avec trait d'union prend la marque du pluriel lorsque le mot est au pluriel. Il en va de même des noms composés du type *préposition + nom*.

PLURIEL DES
NOMS
COMPOSÉS

Les deux orthographes :

- **traditionnelle** : *un brise-glace / des brise-glace* (Petit Robert/Petit Larousse)
ou : *un brise-glaces / des brise-glaces* (Petit Robert)
un repose-pied / des repose-pied
ou : *un repose-pieds / des repose-pieds*
un repose-tête / des repose-tête
un cure-dent / des cure-dent
un cure-ongles / des cure-ongles
un après-midi / des après-midi
- **nouvelle** : *un brise-glace / des brise-glaces*
un repose-pied / des repose-pieds
un repose-tête / des repose-têtes
un cure-dent / des cure-dents
un cure-ongle / des cure-ongles
un après-midi / des après-midis

3 L'accent circonflexe disparaît sur *i* et *u*. Néanmoins, on le maintient dans les terminaisons verbales du passé simple et du subjonctif, et pour éviter certaines confusions.

ACCENTS

Les deux orthographes :

- **traditionnelle** : *connaître* (*conoistre*, XI^e s., de *cognoscere*)
traîner (*tragînãre*, lat. vulg.)
coûter (*coster*, XII^e s.)
envoûter (de *voult*, *volt* ou *vout*, anc. fr.)
- **nouvelle** : *connaitre*, *trainer*
couter, *envouter*

Observation : Le circonflexe est conservé dans les mots suivants parce qu'il apporte une distinction de sens utile : les masculins singuliers *dû*, *mûr* et *sûr*, le nom *jeûne* et les formes du verbe *croître* qui, sans accent, se confondraient avec celles de *croire* (*je crois*, *tu crois*...).

4 On emploie l'accent grave plutôt que l'accent aigu devant une syllabe contenant un e instable (ou e dit *muet*).

ACCENTS

Les deux orthographes :

- **traditionnelle** : *nous réglons / je règle / je réglerai / je réglerais
réglementation / réglementaire / règlement
événement / avènement*
- **nouvelle** : *nous réglons / je règle / je réglerai / je réglerais
réglementation / réglementaire / règlement
évènement / avènement*

Exceptions : En raison de leur prononciation, les préfixes *dé-* et *pré-* (ex. : *démener, prévenir*), les *é-* initiaux (ex. : *élever*) ainsi que *médecin* et *médecine*.

5 Les verbes en *-eler* et en *-eter* se conjuguent sur le modèle de *peler* ou de *acheter*. Les dérivés en *-ement* suivent les verbes correspondants.

ACCENTS ET
CONSONNES
DOUBLES

Les deux orthographes :

- **traditionnelle** : *je morcelle, nous morcelons, morcellement
je démantèle, nous démantelons, démantèlement
je cacheette, nous cachetons
j'achète, nous achetons*
- **nouvelle** : *je morcèle, nous morcelons, morcèlement
je démantèle, nous démantelons, démantèlement
je cachète, nous cachetons
j'achète, nous achetons*

Exceptions : Les verbes fréquents *appeler* et *jeter* ainsi que leurs composés (y compris *interpeler*).

6 Les mots d'emprunt forment leur pluriel comme les mots français et sont accentués conformément aux règles s'appliquant aux mots français.

SOUDURE,
PLURIEL ET
ACCENTS

Les deux orthographes :

- **traditionnelle** : *un vade-mecum / des vade-mecum
un cameraman / des cameramen
un smash / des smashes
un phoenix le star-system*
- **nouvelle** : *un vadémécum / des vadémécums
un caméraman / des caméramans
un smash / des smashes
un phénix le star-système*

7 La soudure est à privilégier, notamment :

- dans les mots composés de *contr(e)-* et *entr(e)-* ;
- dans les mots composés avec des éléments « savants » ;
- dans les onomatopées.

Les deux orthographes :

- **traditionnelle** : - *contre-courant, contre-exemple, contre-passer entre-temps* ou *entre temps, s'entre-tuer*
 - *agro-alimentaire, auto-école, extra-sensoriel*
 - *tic-tac* ou *tic tac, cui-cui*
- **nouvelle** : - *contrecourant, contrexemple, contrepasser entretemps, s'entretuer*
 - *agroalimentaire, autoécole, extrasensoriel*
 - *tictac, cuicui, « pitpit »* [Québ.] !

SOUUDURE

9 Le tréma est déplacé sur la lettre *u* prononcée dans les suites *güe* et *güi*, et est ajouté dans quelques mots.

Les deux orthographes :

- **traditionnelle** : *ambiguïté, ambiguë, gageure*
- **nouvelle** : *ambigüité, ambigüe, gageüre*

ACCENT

8 Les mots en *-olle*, les verbes en *-otter* et leurs dérivés s'écrivent avec une consonne simple.

Les deux orthographes :

- **traditionnelle** : *mariolle, guibolle, corolle toussoter, frisotter, frisottis*
- **nouvelle** : *mariole, guibole, corole toussoter, frisoter, frisotis*

Exceptions : *Colle, molle, folle* et les mots de même famille qu'un nom en *-otte* (ex. : *botte, botté, botter*)

ANOMALIES

10 Le participe passé de *laisser*, comme celui de *faire*, est invariable s'il est suivi d'un infinitif.

Les deux orthographes :

- **traditionnelle** : *Ces personnes, nous les avons laissées partir.*
Ces personnes, nous les avons fait partir.
- **nouvelle** : *Ces personnes, nous les avons laissé partir.*
Ces personnes, nous les avons fait partir.

ACCORD

De plus, quelques anomalies sont rectifiées. Ex. : *bonhomme* (comme *bonhomme*).

ANOMALIES

Annexe

Voici un **exemple de lettre ou de courriel** qui a été distribué lors de la réunion du 18 mars afin d'illustrer comment on peut **mettre une note en bas de page pour indiquer à notre destinataire qu'on utilise la nouvelle orthographe**.

Le contenu de ce courriel pourra également vous intéresser.

Madame,

J'ai bien reçu votre courriel dans lequel vous me posiez quelques questions sur la mise en application des rectifications. En tant qu'enseignante, vous vous demandez si vous pouvez les utiliser dans votre travail et les faire connaître* à vos étudiants, puis si ces nouvelles graphies sont recensées dans les ouvrages de référence.

Pour répondre à votre première question, je vous renvoie à la déclaration que l'on peut lire au *Journal officiel de la République française* : « Aucune des deux graphies, ni la traditionnelle ni la nouvelle, ne peut être tenue pour fautive. » Tout comme l'Académie française, le Conseil supérieur de la langue française à Paris et d'autres instances francophones compétentes en Belgique et en Suisse, le Conseil supérieur de la langue française du Québec a appuyé les rectifications orthographiques. Vous pouvez d'ailleurs lire l'Avis que le Conseil a publié à cet effet à l'adresse Internet suivante : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/AVIS117/A117.htm>.

Quant à votre deuxième question, voici une liste d'ouvrages de renom dans lesquels les nouvelles graphies sont attestées : *Le Bon Usage* (1993) et la *Nouvelle grammaire française* (1995), de Grevisse et Goosse, *Le français correct*, de Grevisse et Lenoble-Pinson, le *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* (1994), de Hanse, le *Bescherelle* (à partir de 1998), le *Dictionnaire de l'Académie française* (1992), le *Dictionnaire Hachette* (à partir de 2002) et les correcteurs informatisés *ProLexis* (2003) et *Antidote Prisme* (2003).

À la lumière de ces informations, vous êtes certainement en mesure de constater que vous pouvez maintenant utiliser les graphies nouvelles en toute quiétude! Et vous ne devez en aucun cas pénaliser un élève qui utilise des graphies rectifiées, évidemment. Dans le doute, reportez-vous à la brochure *Vadémécum de l'orthographe recommandée*, qui présente en quelques pages la nouvelle orthographe et qui répertorie la liste alphabétique des deux-mille* mots touchés par les rectifications orthographiques. Cette brochure est distribuée par le GQMNF dans toutes les librairies Renaud-Bray du Québec au cout* de 2,50 \$.

N'hésitez pas à communiquer avec moi de nouveau si vous avez d'autres questions.

Mes salutations,

Annie Desnoyers

Pour le GQMNF (Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français)

adesnoyers@renouvo.org

Le GQMNF est membre du RENOUVO [www.renouvo.org]

*J'applique les rectifications orthographiques... et vous?

Pour tout savoir : www.orthographe-recommandee.info

GQMNF

Groupe québécois pour
la modernisation de la norme du français

Membre du RENOUVO [gqmnf@renouvo.org]

Voici la description des trois fondatrices (bénévoles) du GQMNF :

- **Annie Desnoyers** est responsable à l'Université de Montréal des mesures de soutien en français aux futurs enseignants, et a aussi fait partie d'un comité consultatif du MEQ concernant le nouveau programme de français du secondaire. Elle est notamment collaboratrice à la 4e édition de *La nouvelle grammaire en tableaux* et a publié, au Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD), quatre fascicules intitulés *Les grammaires*, à l'intention des enseignants du collégial;
- **Karine Pouliot** est responsable du Centre d'aide en français de HEC Montréal. Elle conçoit du matériel didactique destiné à l'enseignement du français, principalement pour la maison d'éditions CEC, et donne des formations en grammaire. Lors de la dernière rencontre intercollégiale organisée par le CCDMD, elle a fait une communication sur l'histoire des grammaires et a présenté brièvement les rectifications orthographiques. Elle a également écrit l'article « Rectifier l'orthographe française : hérésie ou évolution ? » paru à l'automne 2003 dans la revue *Québec français* (no 131);
- **Chantal Contant** est enseignante au sein de l'équipe de grammaire du français écrit du département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Il y a quelques années, cette équipe a voté unanimement une résolution pour enseigner les deux orthographe (la traditionnelle et la nouvelle - les deux étant admises) aux étudiants de l'UQAM. Chantal Contant a également publié des contes éducatifs sur la grammaire et a collaboré à titre de grammairienne-informaticienne à la programmation des correcteurs orthographiques et grammaticaux *Le Correcteur 101* et *Antidote*.

L'objectif fondamental du GQMNF a été défini comme suit :

Diffuser au sein de la population les changements dans la norme du français approuvés par les instances francophones compétentes.